

### SAINT-AIGNAN - ANSE DE SORDAN

#### Suivi bactériologique

	26 mai	17 juin	07 juil.	21 juil.	05 août
	09:30	12:24	12:41	13:18	11:58
Entérocoques (n/100 mL)	<15	<15	30	<15	<15
Escherichia coli (n/100 mL)	15	15	15	<15	<15
Interpretation sanitaire ponctuelle					

 Eau de bonne qualité

 Eau de qualité moyenne

 Eau de mauvaise qualité

A l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2024






Eau d'excellente qualité

#### Suivi des cyanobactéries

	Valeurs guides	26 mai	17 juin	24 juin	07 juil.	21 juil.	05 août
Chlorophylle A (µg/L)	10 µg/L	6,5	11				
Cyanobactéries toxigènes (mm3/L)	1 mm3/L		0,303	0,0465	N.D.	0,030	0,0749
Interprétation sanitaire							

L'ARS Bretagne assure le suivi des cyanobactéries en complément du contrôle bactériologique car certains genres sont susceptibles de produire des toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Ce suivi est déclenché uniquement si la concentration en chlorophylle A dépasse les 10 µg/L signifiant le début d'un développement de phytoplancton.

Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

	<b>Chlorophylle a &lt; 10 µg/L</b> ou absence de genres toxigènes ou présence < 1 mm3/L	<b>PAS D'ALERTE</b>	Maintien d'une activité normale
	<b>Présence de genres toxigènes &gt; 1 mm3/L</b> avec concentrations en toxines < Valeurs guides	<b>Niveau ALERTE 1</b>	Maintien d'une activité normale Information du public
	<b>Présence de genres toxigène &gt; 1 mm3/L</b> avec concentrations en toxines > Valeurs guides ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale	<b>NIVEAU ALERTE 2</b>	Interdiction de la baignade Restriction des activités nautiques Recommandations de non-consommation des poissons Information du public

